

Section 1: IDENTIFICATION

Product Name: ProLong Lawn Fertilizer 30-0-3
Product Code: Not available.
Product Use: Fertilizer.
Restrictions on Use: Not available.
Manufacturer/Supplier: Nu-Tec Specialty Products Inc.
2720 Couch Road
Putnam, Ontario, N0L 2B0
Website: <https://nu-tec.com/>
Emergency Phone: CHEMTREC:
+1 (800) 424-9300 (within the US)
+1 (703) 527-3887 (outside the US)
Date of Preparation of SDS: November 21, 2023

Section 2: HAZARD(S) IDENTIFICATION**GHS INFORMATION**

Classification: Skin Irritation, Category 2
Eye Irritation, Category 2A
Carcinogenicity, Category 1A
Specific Target Organ Toxicity (Single Exposure), Category 3 - Respiratory Irritation

LABEL ELEMENTS**Hazard****Pictogram(s):****Signal Word:** Danger

Hazard Statements: Causes skin irritation.
Causes serious eye irritation.
May cause cancer.
May cause respiratory irritation.

Precautionary Statements

Prevention: Obtain special instructions before use.
Do not handle until all safety precautions have been read and understood.
Avoid breathing dust.
Wash hands thoroughly after handling.
Use only outdoors or in a well-ventilated area.
Wear protective gloves, protective clothing and eye protection.

Response: IF ON SKIN: Wash with plenty of water.
IF INHALED: Remove person to fresh air and keep comfortable for breathing.
IF IN EYES: Rinse cautiously with water for several minutes. Remove contact



lenses, if present and easy to do. Continue rinsing.
IF exposed or concerned: Get medical attention.
Call a POISON CENTER or doctor if you feel unwell.
If skin irritation occurs: Get medical attention.
If eye irritation persists: Get medical attention.
Take off contaminated clothing and wash it before reuse.

Storage: Store in a well-ventilated place. Keep container tightly closed.
Store locked up.

Disposal: Dispose of contents and container in accordance with applicable regional,
national and local laws and regulations.

Hazards Not Otherwise Classified: Not applicable.

Ingredients with Unknown Toxicity: 10% of this product mixture consists of ingredient(s) of
unknown acute toxicity.

This material is considered hazardous by the OSHA Hazard Communication Standard, (29 CFR
1910.1200).

This material is considered hazardous by the Hazardous Products Regulations.

Section 3: COMPOSITION / INFORMATION ON INGREDIENTS

Table with 4 columns: Hazardous Ingredient(s), Common name / Synonyms, CAS No., % wt./wt.
Rows include Urea, Sulfur, Humate, and Quartz (SiO2).

Section 4: FIRST-AID MEASURES

Inhalation: If inhaled: Remove person to fresh air and keep comfortable for breathing.
Call a poison center or doctor if you feel unwell.

Acute and delayed symptoms and effects: May cause respiratory irritation.
Signs/symptoms may include cough, sneezing, nasal discharge,
headache, hoarseness, and nose and throat pain.

Eye Contact: If in eyes: Rinse cautiously with water for at least 15 minutes. Remove
contact lenses, if present and easy to do. Continue rinsing. If eye irritation
persists: Get medical attention.

Acute and delayed symptoms and effects: Causes serious eye irritation.
Signs/symptoms may include redness, swelling, pain, tearing, and blurred
or hazy vision.

Skin Contact: If on skin: Wash with plenty of water. If skin irritation occurs: Get medical
attention. Take off contaminated clothing and wash it before reuse.

Acute and delayed symptoms and effects: Causes skin irritation.
Signs/symptoms may include localized redness, swelling, and itching.



Ingestion: If swallowed: Call a poison center or doctor if you feel unwell. If vomiting occurs naturally, have victim lean forward to reduce the risk of aspiration. Do NOT induce vomiting unless directed to do so by medical personnel. Never give anything by mouth to an unconscious person.

Acute and delayed symptoms and effects: May cause gastrointestinal irritation. Signs/symptoms may include abdominal pain, stomach upset, nausea, vomiting and diarrhea.

General Advice: In case of accident or if you feel unwell, seek medical advice immediately (show the label or SDS where possible).

Note to Physicians: Symptoms may not appear immediately.

Section 5: FIRE-FIGHTING MEASURES

FLAMMABILITY AND EXPLOSION INFORMATION

Not flammable or combustible by OSHA/WHMIS criteria.

Sensitivity to Mechanical Impact: This material is not sensitive to mechanical impact.

Sensitivity to Static Discharge: This material is not sensitive to static discharge.

MEANS OF EXTINCTION

Suitable Extinguishing Media: Small Fire: Dry chemical, CO2, water spray or regular foam.

Large Fire: Water spray, fog or regular foam. Move containers from fire area if you can do it without risk.

Unsuitable Extinguishing Media: Not available.

Products of Combustion: Oxides of carbon. Oxides of nitrogen.

Protection of Firefighters: Fire may produce irritating, corrosive and/or toxic gases. Runoff from fire control or dilution water may cause pollution. Wear positive pressure self-contained breathing apparatus (SCBA). Structural firefighters' protective clothing will only provide limited protection.

Section 6: ACCIDENTAL RELEASE MEASURES

Emergency Procedures: Keep unauthorized personnel away. Stay upwind. Keep out of low areas. Ventilate closed spaces before entering.

Personal Precautions: Do not touch or walk through spilled material. Use personal protection recommended in Section 8.

Environmental Precautions: Keep out of drains, sewers, ditches, and waterways.

Methods for Containment: Do not flush to sewer or allow to enter waterways.

Methods for Clean-Up: Sweep up and shovel into suitable containers for disposal.

Other Information: See Section 13 for disposal considerations.

Section 7: HANDLING AND STORAGE

Handling:

Do not swallow. Avoid breathing dust. Obtain special instructions before use. Do not handle until all safety precautions have been read and understood. Wash hands thoroughly after handling.

SAFETY DATA SHEET

Use only outdoors or in a well-ventilated area. See Section 8 for information on Personal Protective Equipment.

Storage:

Store in a well-ventilated place. Keep container tightly closed. Store locked up. Store away from incompatible materials. See Section 10 for information on Incompatible Materials. Keep out of the reach of children.

Section 8: EXPOSURE CONTROLS / PERSONAL PROTECTION**Exposure Guidelines****Component**

Urea [CAS No. 57-13-6]

ACGIH: 10 mg/m³ (TWA) (Inhalable.); 3 mg/m³ (TWA) (Respirable.); For Particles (Insoluble or Poorly Soluble) Not Otherwise Specified

OSHA: 15 mg/m³ (Total dust) (TWA), 5 mg/m³ (Respirable fraction) (TWA); For Particulates Not Otherwise Regulated (PNOR).

Sulphur [CAS No. 7704-34-9]

ACGIH: 10 mg/m³ (TWA) (Inhalable.); 3 mg/m³ (TWA) (Respirable.); For Particles (Insoluble or Poorly Soluble) Not Otherwise Specified

OSHA: 15 mg/m³ (Total dust) (TWA), 5 mg/m³ (Respirable fraction) (TWA); For Particulates Not Otherwise Regulated (PNOR).

Humate [CAS No. (mixture)]

ACGIH: No TLV established.

OSHA: No PEL established.

Quartz [CAS No. 14808-60-7]

ACGIH: 0.025 mg/m³ (TWA); A2; Respirable particulate matter (2010)

OSHA: 30 / (%SiO₂ + 2) mg/m³ Quartz (Total dust) (TWA), 10 / (%SiO₂ + 2) mg/m³ Quartz (Respirable) & 250 / (%SiO₂ + 5) mppcf Quartz (Respirable) (TWA); See Table Z3.

0.1 mg/m³ (As respirable quartz) (TWA) [Vacated];

PEL: Permissible Exposure Limit

TLV: Threshold Limit Value

TWA: Time-Weighted Average

Engineering Controls:

Use ventilation adequate to keep exposures (airborne levels of dust, fume, vapour, gas, etc.) below recommended exposure limits.

PERSONAL PROTECTIVE EQUIPMENT (PPE)**Eye/Face Protection:**

Wear chemical safety goggles. Indirect vented, dust-tight goggles are required if dust is generated when handling this product. Ensure that eyewash stations are close to the



workstation location. Use equipment for eye protection that meets the standards referenced by CSA Standard CAN/CSA-Z94.3:20 and OSHA regulations in 29 CFR 1910.133 for Personal Protective Equipment.

Hand Protection: Wear protective gloves. Consult manufacturer specifications for further information.

Skin and Body Protection: Wear protective clothing.

Respiratory Protection: If engineering controls and ventilation are not sufficient to control exposure to below the allowable limits then an appropriate NIOSH/MSHA approved air-purifying respirator that meets the requirements of CSA Standard CAN/CSA-Z94.4-18, with particulate filter, or self-contained breathing apparatus must be used. Supplied air breathing apparatus must be used when oxygen concentrations are low or if airborne concentrations exceed the limits of the air-purifying respirators.

General Hygiene Considerations: Handle according to established industrial hygiene and safety practices. Consult a competent industrial hygienist to determine hazard potential and/or the PPE manufacturers to ensure adequate protection.

Section 9: PHYSICAL AND CHEMICAL PROPERTIES

Appearance:	Multi-colour granules.
Colour:	Multi-colour.
Odour:	Slight ammonia.
Odour Threshold:	Not available.
Physical State:	Solid.
pH:	Not available.
Melting Point / Freezing Point:	Not available.
Initial Boiling Point:	Not available.
Boiling Range:	Not available.
Flash Point:	Not available.
Evaporation Rate:	Not available.
Flammability (solid, gas):	See Section 5.
Lower Flammability Limit:	Not available.
Upper Flammability Limit:	Not available.
Vapor Pressure:	Not available.
Relative Vapor Density:	Not available.



ProLong Lawn Fertilizer 30-0-3

Date of Preparation: November 21, 2023

SAFETY DATA SHEET

Relative Density: Not available.

Solubilities: Partly soluble in water.

Partition Coefficient: n-Octanol/Water: Not available.

Auto-ignition Temperature: Not available.

Decomposition Temperature: Not available.

Kinematic Viscosity: Not available.

Percent Volatile, wt. %: Not available.

VOC content, wt. %: Not available.

Density: Not available.

Coefficient of Water/Oil Distribution: Not available.

Particle Characteristics: Not available.

Section 10: STABILITY AND REACTIVITY

Reactivity: Contact with incompatible materials. Exposure to heat.

Chemical Stability: Stable under normal storage conditions.

Possibility of Hazardous Reactions: None known.

Conditions to Avoid: Contact with incompatible materials. Exposure to heat.

Incompatible Materials: Strong acids. Strong bases. Strong oxidizers.

Hazardous Decomposition Products: Not available.

Section 11: TOXICOLOGICAL INFORMATION

EFFECTS OF ACUTE EXPOSURE

Product Toxicity

Oral: Not available.

Dermal: Not available.

Inhalation: Not available.

Component Toxicity

Component	CAS No.	LD ₅₀ oral	LD ₅₀ dermal	LC ₅₀
Urea	57-13-6	8471 mg/kg (rat)	Not available.	Not available.
Sulphur	7704-34-9	> 8437 mg/kg (rat)	Not available.	Not available.
Humate	(mixture)	Not available.	Not available.	Not available.
Quartz	14808-60-7	Not available.	Not available.	0.3 mg/m ³ (human); 10Y

Likely Routes of Exposure: Eye contact. Skin contact. Inhalation. Ingestion.



ProLong Lawn Fertilizer 30-0-3

Date of Preparation: November 21, 2023

SAFETY DATA SHEET

Target Organs: Skin. Eyes. Gastrointestinal tract. Respiratory system. Lungs.

Symptoms (including delayed and immediate effects)

Inhalation: May cause respiratory irritation. Signs/symptoms may include cough, sneezing, nasal discharge, headache, hoarseness, and nose and throat pain.

Eye: Causes serious eye irritation. Signs/symptoms may include redness, swelling, pain, tearing, and blurred or hazy vision.

Skin: Causes skin irritation. Signs/symptoms may include localized redness, swelling, and itching.

Ingestion: May cause gastrointestinal irritation. Signs/symptoms may include abdominal pain, stomach upset, nausea, vomiting and diarrhea.

Skin Sensitization: Not available.

Respiratory Sensitization: Not available.

Medical Conditions Not available.

Aggravated By Exposure:

EFFECTS OF CHRONIC EXPOSURE (from short and long-term exposure)

Target Organs: Skin. Eyes. Gastrointestinal tract. Respiratory system. Lungs.

Chronic Effects: Prolonged or repeated contact may dry skin and cause irritation. Repeated exposure to Silica (Quartz, SiO₂) can cause silicosis, a form of lung scarring that can cause shortness of breath, reduced lung function, and in severe cases, death.

Carcinogenicity: May cause cancer. Respirable Silica (Quartz, SiO₂) dust is classified as a human carcinogen.

Component Carcinogenicity

Component	ACGIH	IARC	NTP	OSHA	Prop 65
Quartz	A2	Group 1	List 1	OSHA Carcinogen.	Listed.

Mutagenicity: Not available.

Reproductive Effects: Not available.

Developmental Effects

Teratogenicity: Not available.

Embryotoxicity: Not available.

Toxicologically Synergistic Materials: Not available.

Section 12: ECOLOGICAL INFORMATION

Ecotoxicity: Not available.

Persistence / Degradability: Not available.

Bioaccumulation / Accumulation: Not available.

Mobility in Environment: Not available.

Other Adverse Effects: Not available.



Section 13: DISPOSAL CONSIDERATIONS

Disposal Instructions: Disposal should be in accordance with applicable regional, national and local laws and regulations. Local regulations may be more stringent than regional or national requirements.

Section 14: TRANSPORT INFORMATION

U.S. Department of Transportation (DOT)

Proper Shipping Name: Not regulated.

Class: Not applicable.

UN Number: Not applicable.

Packing Group: Not applicable.

Label Code: Not applicable.

Canada Transportation of Dangerous Goods (TDG)

Proper Shipping Name: Not regulated.

Class: Not applicable.

UN Number: Not applicable.

Packing Group: Not applicable.

Label Code: Not applicable.

Section 15: REGULATORY INFORMATION

Chemical Inventories

US (TSCA)

The components of this product are in compliance with the chemical notification requirements of TSCA.

Canada (DSL)

The components of this product are in compliance with the chemical notification requirements of the NSN Regulations under CEPA, 1999.

Federal Regulations

United States

This SDS has been prepared to meet the U.S. OSHA Hazard Communication Standard, 29 CFR 1910.1200.

SARA Title III

No components are listed.



ProLong Lawn Fertilizer 30-0-3

Date of Preparation: November 21, 2023

SAFETY DATA SHEET

State Regulations

Massachusetts

US Massachusetts Commonwealth's Right-to-Know Law (Appendix A to 105 Code of Massachusetts Regulations Section 670.000)

Component	CAS No.	RTK List
Sulphur	7704-34-9	Listed.
Quartz	14808-60-7	E

Note: E = Extraordinarily Hazardous Substance

New Jersey

US New Jersey Worker and Community Right-to-Know Act (New Jersey Statute Annotated Section 34:5A-5)

Component	CAS No.	RTK List
Sulphur	7704-34-9	Listed.
Quartz	14808-60-7	SHHS

Note: SHHS = Special Health Hazard Substance

Pennsylvania

US Pennsylvania Worker and Community Right-to-Know Law (34 Pa. Code Chap. 301-323)

Component	CAS No.	RTK List
Sulphur	7704-34-9	Listed.
Quartz	14808-60-7	Listed.

California

California Prop 65:



WARNING This product can expose you to Quartz, which is known to the State of California to cause cancer. For more information go to www.P65Warnings.ca.gov.

Section 16: OTHER INFORMATION

Disclaimer:

The information contained in this document applies to this specific material as supplied. It may not be valid for this material if it is used in combination with any other materials. It is the user's responsibility to satisfy oneself as to the suitability and completeness of this information for their own particular use.

Date of Preparation of SDS: November 21, 2023

Version: 1.0

GHS SDS Prepared by: Aegis Regulatory Inc.

Phone: (519) 488-0351

www.aegisreg.com

Section 1 : IDENTIFICATION

Nom du produit :	Engrais pour gazon ProLong 30-0-3
Code produit :	Pas disponible.
Utilisation du produit :	Engrais.
Restrictions d'utilisation :	Pas disponible.
Fabricant/Fournisseur :	Nu-Tec Specialty Products Inc. 2720 Couch Road Putnam, Ontario, N0L 2B0
Site Web :	https://nu-tec.com/
Téléphone d'urgence :	CHEMTREC: +1 (800) 424-9300 (aux États-Unis) +1 (703) 527-3887 (en dehors des États-Unis)
Date de préparation de la FDS :	21 novembre 2023

Section 2 : IDENTIFICATION DE(S) DANGER(S)**INFORMATIONS SGH**

Classification : Irritations cutanées, Catégorie 2
Irritations oculaires, Catégorie 2A
Cancérogénicité, Catégorie 1A
Toxicité pour certains organes cibles (Exposition unique), Catégorie 3 - Irritation des voies respiratoires

ÉLÉMENTS DE L'ÉTIQUETTE

**Pictogramme(s)
de danger :**



**Mention
d'avertissement :** Danger

**Mentions de
danger :** Provoque une irritation cutanée.
Provoque une sévère irritation des yeux.
Peut provoquer le cancer.
Peut irriter les voies respiratoires.

Conseils de prudence

Prévention : Se procurer les instructions avant utilisation.
Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.
Éviter de respirer la poussière.
Se laver les mains soigneusement après manipulation.
Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
Porter des gants, des vêtements et des lunettes de protection.

Intervention : EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Laver abondamment à l'eau.
EN CAS D'INHALATION : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau



Engrais pour gazon ProLong 30-0-3

Date de préparation : 21 novembre 2023

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée : Consulter un médecin.

Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.

En cas d'irritation cutanée : Consulter un médecin.

Si l'irritation des yeux persiste : Consulter un médecin.

Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

Stockage : Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
Garder sous clef.

L'élimination : Mettre le contenu et le contenant au rebut conformément aux lois et réglementations locales, nationales et régionales en vigueur.

Dangers non classés ailleurs : Sans objet.

Ingrédients dont la toxicité est inconnue : 10% de ce mélange de produit se compose d'ingrédients ayant une toxicité aiguë inconnue.

Ce produit est considéré comme dangereux selon la Norme sur la communication des risques de l'OSHA, (29 CFR 1910.1200).

Ce produit est considéré comme dangereux selon le Règlement sur les produits dangereux.

Section 3 : COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGREDIENTS

Ingrédient(s) dangereux	Noms communs/synonymes :	Numéro de registre CAS	% en poids. /poids.
Urée	Pas disponible.	57-13-6	60 - 80
Soufre	Pas disponible.	7704-34-9	1 - 5
Humate	Pas disponible.	(mélange)	1 - 5
Quartz (SiO ₂)	Pas disponible.	14808-60-7	0.1 - 0.5

Section 4 : PREMIERS SOINS

Inhalation : En cas d'inhalation : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Appeler un centre antipoison ou un médecin en cas de malaise.

Symptômes et effets aigus et différés : Peut irriter les voies respiratoires. Les signes et les symptômes peuvent comprendre de la toux, des éternuements, un écoulement nasal, des maux de tête, une raucité de la voix et des douleurs au nez et à la gorge.

Contact avec les yeux : En cas de contact avec les yeux : Rincer à l'eau avec soin pendant au moins 15 minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation des yeux persiste : Consulter un médecin.

Symptômes et effets aigus et différés : Provoque une sévère irritation des yeux. Les signes et les symptômes peuvent comprendre des rougeurs, des enflures, de la douleur, des dilacérations et une vision trouble ou voilée.



Engrais pour gazon ProLong 30-0-3

Date de préparation : 21 novembre 2023

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Contact avec la peau :	En cas de contact avec la peau : Laver abondamment à l'eau. En cas d'irritation cutanée : Consulter un médecin. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. Symptômes et effets aigus et différés : Provoque une irritation cutanée. Les signes et les symptômes peuvent comprendre des rougeurs, des enflures et des démangeaisons localisées.
Ingestion :	En cas d'ingestion : Appeler un centre antipoison ou un médecin en cas de malaise. Si des vomissements surviennent naturellement, faire pencher la victime vers l'avant pour réduire les risques d'aspiration. NE PAS faire vomir sauf indication contraire émanant du personnel médical. Ne jamais administrer quoi que ce soit par la bouche à une personne inconsciente. Symptômes et effets aigus et différés : Peut causer une irritation gastro-intestinale. Les signes et les symptômes peuvent comprendre des douleurs abdominales, des problèmes d'estomac, des nausées, des vomissements et de la diarrhée.
Conseils généraux :	En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible, lui montrer l'étiquette ou la FDS).
Remarque à l'intention des médecins :	Les symptômes peuvent ne pas apparaître immédiatement.

Section 5 : MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

INFORMATIONS SUR L'INFLAMMABILITÉ ET L'EXPLOSION

Non inflammable ou combustible selon les critères OSHA/SIMDUT.

Sensibilité au choc :	Cette matière n'est pas sensible aux chocs.
Sensibilité aux décharges statiques :	Ce produit n'est pas sensible aux décharges statiques.

MOYENS D'EXTINCTION

Agents extincteurs appropriés :	Incendie de petite taille : Poudre chimique sèche, CO ₂ , eau pulvérisée ou mousse régulière. Incendie de grande taille : Eau pulvérisée ou en brouillard, ou mousse. Éloigner les contenants de la zone de feu si cela peut se faire sans risque.
Agents extincteurs non appropriés :	Pas disponible.
Produits de combustion :	Oxydes de carbone. Oxydes d'azote.
Protection des pompiers :	Un feu peut produire des gaz irritants, corrosifs et/ou toxiques. Les eaux de contrôle d'incendie ou de dilution peuvent polluer. Porter un Appareil de Protection Respiratoire Autonome (APRA) à pression positive. Les vêtements de protection pour feux d'immeubles ne fourniront qu'une efficacité limitée.

**Section 6 : MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL**

Procédures en cas d'urgence :	Éloigner les curieux et le personnel non-autorisé. Demeurer en amont du vent. Éviter les dépressions de terrain. Avant d'y accéder, aérer les endroits clos.
Mesures de protection personnelle :	Ne pas toucher ou marcher sur le produit déversé. Employer la protection personnelle recommandée à la section 8.
Précautions pour la protection de l'environnement :	Tenir à distance des tuyaux d'évacuation, des conduites d'égout, des fossés et des cours d'eau.
Méthodes de confinement :	Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout ni permettre que les rejets atteignent les cours d'eau.
Méthodes de nettoyage :	Balayer et ramasser le produit avec une pelle et le mettre dans un récipient approprié en vue de son élimination.
Autres renseignements :	Voir la Section 13 pour les consignes d'élimination.

Section 7 : MANUTENTION ET STOCKAGE**Manutention :**

Ne pas avaler. Éviter de respirer la poussière. Se procurer les instructions avant utilisation. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Se laver les mains soigneusement après manipulation. Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. Pour de plus amples renseignements sur l'équipement de protection individuel, voir la section 8.

Stockage :

Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Garder sous clef. Conserver à l'écart des matières incompatibles. Voir Section 10 pour des informations sur les matériaux incompatibles. Conserver hors de la portée des enfants.

Section 8 : CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION PERSONNELLE**Directives d'exposition
Composant**

Urée [Numéro de registre CAS 57-13-6]

ACGIH : 10 mg/m³ (VEMP) (Inhalable.); 3 mg/m³ (VEMP) (Respirable.); Pour les particules (insolubles ou peu solubles) non autrement spécifiées

OSHA : 15 mg/m³ (Total des poussières) (VEMP), 5 mg/m³ (Fraction respirable) (VEMP); Pour les particules non réglementées ailleurs (Particules non réglementées ailleurs).

Soufre [Numéro de registre CAS 7704-34-9]

ACGIH : 10 mg/m³ (VEMP) (Inhalable.); 3 mg/m³ (VEMP) (Respirable.); Pour les particules (insolubles ou peu solubles) non autrement spécifiées

OSHA : 15 mg/m³ (Total des poussières) (VEMP), 5 mg/m³ (Fraction respirable) (VEMP); Pour les particules non réglementées ailleurs (Particules non réglementées ailleurs).

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Humate [Numéro de registre CAS (mélange)]

ACGIH : Aucune VLE établie.

OSHA : Aucune LEA établie.

Quartz [Numéro de registre CAS 14808-60-7]

ACGIH : 0.025 mg/m³ (VEMP); A2; Particules respirables (2010)

OSHA : 30 / (%SiO₂ + 2) mg/m³ Quartz (Total des poussières) (VEMP), 10 / (%SiO₂ + 2) mg/m³ Quartz (Respirable) & 250 / (%SiO₂ + 5) mppcf Quartz (Respirable) (VEMP); Voir le tableau Z3.

0.1 mg/m³ (Sous forme de quartz inhalable) (VEMP) [Annulé];

PEL : Limite d'exposition permise

VLE : Valeur limite d'exposition

VEMP : Valeur d'exposition moyenne pondérée

Mesures d'ingénierie : Ventiler de manière à maintenir l'exposition (niveaux de suspension dans l'air de la poussière, des émanations, des vapeurs, des gaz, etc.) sous les limites d'exposition recommandées.

ÉQUIPEMENT DE PROTECTION INDIVIDUELLE (EPI)

Protection des yeux et du visage : Porter des protectrices contre les agents chimiques. Des lunettes de protection étanches à la poussière et à ventilation indirecte sont nécessaires si la manipulation de ce produit génère de la poussière. S'assurer que des bassins oculaires sont à proximité des stations de travail. Utilisez un équipement de protection oculaire conforme aux normes de la norme CSA CAN/CSA-Z94,3:20 et aux réglementations OSHA de la norme 29 CFR 1910,133 relative aux équipements de protection individuelle.

Protection des mains : Porter des gants de protection. Pour plus d'informations, consultez les spécifications du fabricant.

Protection de la peau et du corps : Porter des vêtements de protection.

Protection des voies respiratoires : Si les contrôles techniques et la ventilation ne suffisent pas pour contrôler l'exposition à des valeurs inférieures aux limites autorisées, un appareil de protection respiratoire à épuration d'air approuvé par NIOSH/MSHA conforme aux exigences de la norme CSA CAN/CSA-Z94,4-18, avec un filtre à particules, ou un appareil de protection respiratoire autonome approprié. Un appareil respiratoire à adduction d'air doit être utilisé lorsque la concentration en oxygène est faible ou que la concentration des produits dans l'air dépasse les limites des appareils de protection respiratoire à adduction d'air filtré.



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Engrais pour gazon ProLong 30-0-3

Date de préparation : 21 novembre 2023

Mesures d'hygiène générales : Manipuler conformément aux pratiques établies d'hygiène industrielle et de sécurité. Consultez un hygiéniste industriel compétent pour déterminer le risque potentiel et/ou les fabricants d'ÉPI pour assurer une protection adéquate.

Section 9 : PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Apparence :	Granulés multicolores.
Couleur :	Multicolore.
Odeur :	Légèrement ammoniacal.
Seuil olfactif :	Pas disponible.
État physique :	Solide.
pH :	Pas disponible.
Point de fusion / Point de congélation :	Pas disponible.
Point initial d'ébullition :	Pas disponible.
Intervalle d'ébullition :	Pas disponible.
Point d'éclair :	Pas disponible.
Taux d'évaporation :	Pas disponible.
Inflammabilité (solide, gaz) :	Voir la section 5.
Limite d'inflammabilité inférieure :	Pas disponible.
Limite d'inflammabilité supérieure :	Pas disponible.
Pression de vapeur :	Pas disponible.
Densité de vapeur relative :	Pas disponible.
Densité relative :	Pas disponible.
Solubilités :	Partiellement soluble dans l'eau.
Coefficient de partage : n-octanol/eau :	Pas disponible.
Température d'inflammation spontanée :	Pas disponible.
Température de décomposition :	Pas disponible.
Viscosité cinématique :	Pas disponible.
Pourcentage de matières volatiles, % du poids :	Pas disponible.
Teneur en COV, % du poids :	Pas disponible.
Densité :	Pas disponible.
Coefficient de répartition eau/huile :	Pas disponible.
Caractéristiques des particules :	Pas disponible.

Section 10 : STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité : Contact avec des substances incompatibles. Exposition à la chaleur.

Stabilité chimique : Stable dans des conditions d'entreposage normales.

Possibilité de réactions dangereuses : Aucune connue.

Conditions à éviter : Contact avec des substances incompatibles. Exposition à la chaleur.

Substances incompatibles : Acides forts. Bases fortes. Oxydants forts.

Produits de décomposition dangereux : Pas disponible.

Section 11 : INFORMATION TOXICOLOGIQUE

EFFETS D'UNE EXPOSITION AIGUË

Produit Toxicité

Orale : Pas disponible.

Dermal : Pas disponible.

Inhalation : Pas disponible.

Toxicité des composants

Composant	Numéro de registre CAS	DL50 orale	DL50 par voie cutanée	CL50
Urée	57-13-6	8471 mg/kg (rat)	Pas disponible.	Pas disponible.
Soufre	7704-34-9	> 8437 mg/kg (rat)	Pas disponible.	Pas disponible.
Humate	(mélange)	Pas disponible.	Pas disponible.	Pas disponible.
Quartz	14808-60-7	Pas disponible.	Pas disponible.	0.3 mg/m ³ (humain); 10Y

Voies d'exposition probables : Contact avec les yeux. Contact avec la peau. Inhalation. Ingestion.

Organes cibles : Peau. Yeux. Tractus gastro-intestinal. Système respiratoire. Poumons.

Symptômes (y compris les effets différés et immédiats)

Inhalation : Peut irriter les voies respiratoires. Les signes et les symptômes peuvent comprendre de la toux, des éternuements, un écoulement nasal, des maux de tête, une raucité de la voix et des douleurs au nez et à la gorge.

Yeux : Provoque une sévère irritation des yeux. Les signes et les symptômes peuvent comprendre des rougeurs, des enflures, de la douleur, des dilacérations et une vision trouble ou voilée.

Peau : Provoque une irritation cutanée. Les signes et les symptômes peuvent comprendre des rougeurs, des enflures et des démangeaisons localisées.



Engrais pour gazon ProLong 30-0-3

Date de préparation : 21 novembre 2023

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Ingestion : Peut causer une irritation gastro-intestinale. Les signes et les symptômes peuvent comprendre des douleurs abdominales, des problèmes d'estomac, des nausées, des vomissements et de la diarrhée.

Sensibilisation de la peau : Pas disponible.

Sensibilisation des voies respiratoires : Pas disponible.

Problèmes médicaux aggravés par l'exposition : Pas disponible.

EFFETS DE L'EXPOSITION CHRONIQUE (à court et à long terme)

Organes cibles : Peau. Yeux. Tractus gastro-intestinal. Système respiratoire. Poumons.

Effets chroniques : Un contact prolongé ou répété peut assécher la peau et provoquer une irritation. Des expositions répétées à la silice (quartz, SiO₂) peuvent provoquer la silicose, un type de cicatrisation du tissu pulmonaire qui peut causer de l'essoufflement, la diminution de la fonction pulmonaire et, dans les cas graves, la mort.

Cancérogénicité : Peut provoquer le cancer. La poussière de silice (quartz, SiO₂) respirable est classée comme cancérogène pour l'homme.

Cancérogénicité des composants

Composant	ACGIH	CIRC	NTP	OSHA	Prop 65
Quartz	A2	Groupe 1	Liste 1	Cancérogène selon l'OSHA.	Inscrit.

Mutagénicité : Pas disponible.

Effets sur la reproduction : Pas disponible.

Effets sur le développement

Tératogénicité : Pas disponible.

Embryotoxicité : Pas disponible.

Produits synergiques au plan toxicologique : Pas disponible.

Section 12 : INFORMATION ÉCOLOGIQUE

Écotoxicité : Pas disponible.

Persistance/dégradabilité : Pas disponible.

Bioaccumulation/accumulation : Pas disponible.

Mobilité dans l'environnement : Pas disponible.

Autres effets néfastes : Pas disponible.

Section 13 : CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Instructions relatives à l'élimination : L'élimination doit être effectuée en respectant toutes les lois et les réglementations locales, provinciales et fédérales. La réglementation locale peut être plus stricte que les exigences régionales ou nationales.

**Section 14 : INFORMATION SUR LE TRANSPORT****Département américain des transports (DOT)**

Nom officiel d'expédition : Non réglementé.

Classe : Sans objet.

Numéro ONU : Sans objet.

Groupe d'emballage : Sans objet.

Code de l'étiquette : Sans objet.

Transport des marchandises dangereuses Canada (TMD)

Nom officiel d'expédition : Non réglementé.

Classe : Sans objet.

Numéro ONU : Sans objet.

Groupe d'emballage : Sans objet.

Code de l'étiquette : Sans objet.

Section 15 : INFORMATION SUR LA RÉGLEMENTATION**Stocks de produits chimiques****US (TSCA)**

Les composants de ce produit sont conformes aux exigences de déclaration de substance chimique en vertu de la TSCA.

Canada (LI)

Les composants de ce produit sont conformes aux exigences de déclaration de substance chimique nouvelle en vertu de la Loi canadienne sur la protection de l'environnement de 1999.

Réglementation fédérale**États-Unis**

Cette FDS a été préparée pour répondre à la norme sur la communication des risques de l'OSHA des États-Unis (29 CFR 1910.1200, Hazard Communication Standard).

SARA Title III

Aucun composant n'est répertorié.

Réglementations de l'État**Massachusetts**

Droit de savoir du Commonwealth pour le Massachusetts aux États-Unis (annexe A, titre 105, article 670.000 du Code de Massachusetts Regulations)

Composant	Numéro de registre CAS	Liste RTK
Soufre	7704-34-9	Inscrit.
Quartz	14808-60-7	E

Remarque : E = Substance extrêmement dangereuse

**New Jersey**

Droit de savoir des travailleurs et de la population pour le New Jersey aux États-Unis (article 34:5A-5 du New Jersey Statutes Annotated)

Composant	Numéro de registre CAS	Liste RTK
Soufre	7704-34-9	Inscrit.
Quartz	14808-60-7	SHHS

Remarque : SHHS = substance dangereuse spéciale pour la santé

Pennsylvanie

Droit de savoir des travailleurs et de la population pour la Pennsylvanie aux États-Unis (titre 34, chap. 301-323 du Pennsylvanie Code)

Composant	Numéro de registre CAS	Liste RTK
Soufre	7704-34-9	Inscrit.
Quartz	14808-60-7	Inscrit.

Californie

Proposition 65 de la Californie :



ATTENTION Ce produit peut vous exposer à du quartz, une substance reconnue par l'État de la Californie pour causer le cancer. Pour plus d'informations, consultez le site www.P65Warnings.ca.gov.

Section 16 : AUTRES RENSEIGNEMENTS**Clause de non-responsabilité :**

Les renseignements contenus dans le présent document s'appliquent à la substance désignée, telle que fournie. Ces renseignements peuvent ne pas être valides si cette substance est utilisée en association avec d'autres substances. Il est de la responsabilité de l'utilisateur qu'il satisfasse à la pertinence et à l'exhaustivité de cette information pour son propre usage.

Date de préparation de la FDS : 21 novembre 2023

Version : 1.0

SGH FDS préparé par : Aegis Regulatory Inc.

Téléphone : (519) 488-0351

www.aegisreg.com